

# Un souvenir pour les jours tristes!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **83 (1974)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684091>

## **Nutzungsbedingungen**

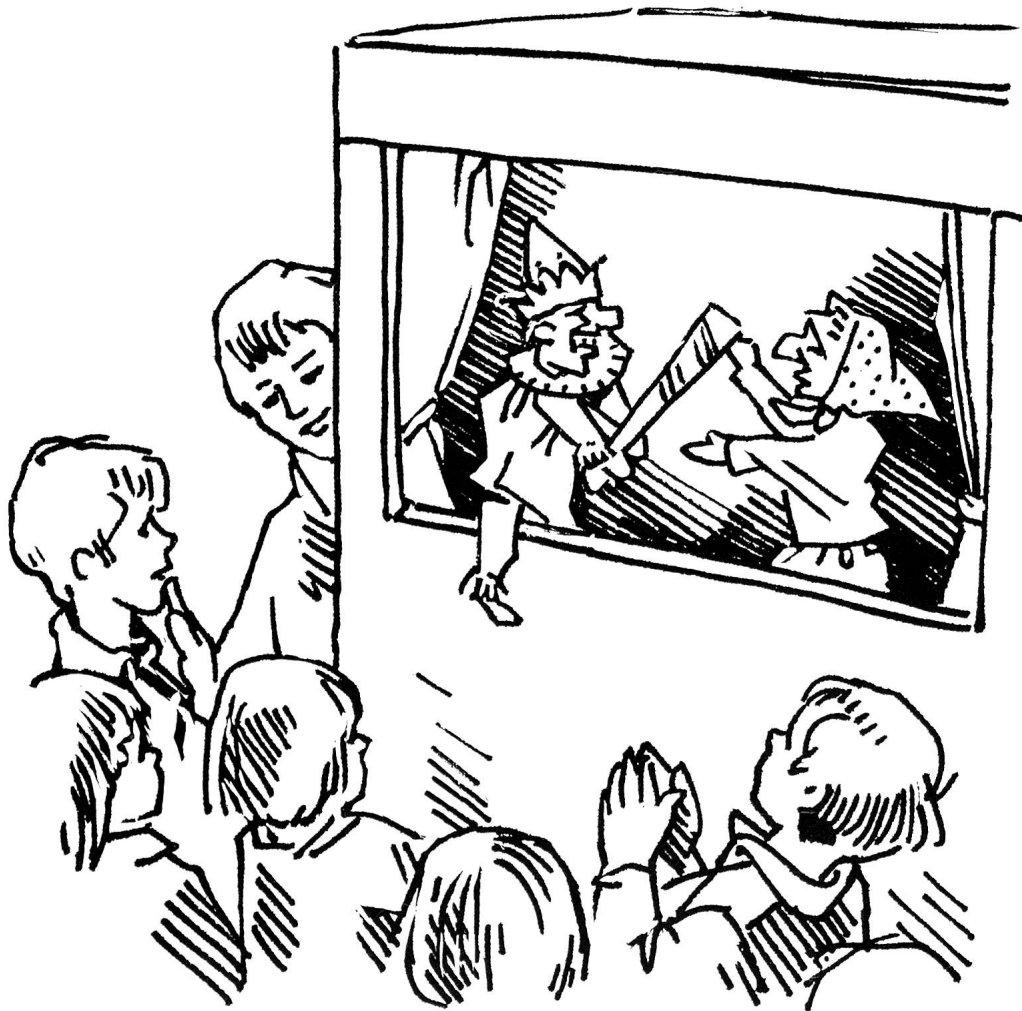
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



«Autocars pour handicapés»

## Un souvenir pour les jours tristes!

Le premier est entré en service en été 1965, le deuxième en automne 1972, et l'an dernier les deux autocars pour handicapés de la Croix-Rouge suisse – deux véhicules spécialement aménagés pour transporter le plus confortablement possible des invalides assis dans des chaises roulantes, voire couchés – ont parcouru 45 636 km, et effectué 269 excursions d'une journée ou d'une demi-journée, dont ont bénéficié 4676 adultes et enfants.

Ces deux véhicules qui sont mis à la disposition des sections de la Croix-Rouge suisse ou d'institutions s'occupant d'invalides, de homes pour malades chroniques et personnes âgées représentent un don de la jeunesse scolaire suisse.

Remontons le temps. Nous sommes en 1963, la Croix-Rouge suisse célèbre son cen-

tenaire. Le professeur F. T. Wahlen, alors conseiller fédéral, s'adresse sur les ondes aux écoliers de tout le pays, en les invitant à recueillir de maintes façons les fonds requis pour «l'achat d'un autocar pour handicapés, spécialement conçu et aménagé» qui représentera leur «cadeau d'anniversaire à la Croix-Rouge suisse».

La réponse ne se fit point attendre, en l'espace de huit semaines seulement une somme de 215 000 francs avait déjà été récoltée.

Certaines classes envoyaient 15 francs, d'autres 500 francs, résultat «d'initiatives spéciales».

Comme sur nos illustrations: ici, une représentation de Théâtre Guignol, là une vente de vieux chiffons; ailleurs des enfants se faisaient cireurs de chaussures ou laveurs d'au-

tomobiles, taupiers d'occasion – à 5 francs la taupe capturée! –, jardiniers. Les fêtes de fin d'année approchant, des classes entreprirent de confectionner des couronnes de l'Avent et des objets décoratifs pour sapins de Noël. Bientôt le Carême: les enfants incitent leurs parents à «faire maigre» un jour ou deux par semaine. L'argent des repas ainsi économisé va grossir la «cagnotte» de classe «en faveur de l'autocar». Pour Pâques, bien sûr, on peindra de jolis œufs dont la vente est rentable. Et ainsi au fil des mois et «d'actions spéciales en actions spéciales» dont la liste complète serait longue, les enfants de Suisse recueillirent au total la belle somme de 600 000 francs qui permit d'acquérir et d'exploiter pendant un certain temps le premier «Car de l'amitié» mis en construction au printemps 1969 et entré en service un an plus tard. Vu le succès de cette initiative et les demandes de plus en plus nombreuses



*La jeunesse scolaire de Suisse continue cependant de s'associer à l'activité des autocars pour handicapés dont elle a assuré le financement, non plus en récoltant des fonds, mais en organisant de petites réceptions à l'intention de leurs passagers. Venant de X, l'autocar fait halte à Y, à 15 heures; sur la place de l'Eglise, trois classes d'école les attendent, bouquets de fleurs champêtres en main et chants aux lèvres...*

*Pour les promeneurs du jour: un souvenir lumineux de plus à mettre en réserve pour une journée plus triste...*

*Illustrations H. Beutler*

dont cet autocar faisait l'objet, la décision fut prise en 1968 de construire un deuxième véhicule plus petit que le premier et partant plus aisé à conduire sur les routes de montagnes.

La jeunesse scolaire de Suisse fut sollicitée une nouvelle fois et, comme en 1963, elle réagit avec un merveilleux élan, réunissant à nouveau près de 150 000 francs.

Dès 1972, cependant, la Croix-Rouge suisse assure elle-même les dépenses d'exploitation des deux véhicules en utilisant à cet effet les contributions des parrainages «Autocars pour handicapés» introduits à cette époque. En s'engageant à verser une contribution de 60 francs, un «parrain» offre à deux handicapés la possibilité de vivre une journée d'évasion qu'ils n'oublieront jamais.

